

Lettre du représentant Bernard de Saintes, de retour de Mont-Terrible, informant de l'épuration de tous les districts de la Haute-Saône, lors de la séance du 11 pluviôse an II (30 janvier 1794)

André Antoine Bernard de Saintes

Citer ce document / Cite this document :

Bernard de Saintes André Antoine. Lettre du représentant Bernard de Saintes, de retour de Mont-Terrible, informant de l'épuration de tous les districts de la Haute-Saône, lors de la séance du 11 pluviôse an II (30 janvier 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 77;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34360_t1_0077_0000_10

Fichier pdf généré le 15/05/2023

tinguée par son civisme et que les nouvelles preuves que tous ces citoyens viennent de témoigner au moment qu'ils sont vraiment de bons et d'excellents républicains, et que tous jurent et protestent en continuant de bien mériter de la patrie et de ne vivre libres que pour elle ou s'il le faut de la défendre et de la sauver en mourant pour elle, tel est notre vœu à tous. S. et F.»

F. CHAIN (secrét.-greffier).

21

Les administrateurs du district d'Aubigny (1) adressent à la Convention l'état de l'argenterie de deux ci-devant églises, qui se porte à 34 marcs 1 once. Le fanatisme tombe; les prêtres fuient: vive la République! le règne des erreurs est fini, comme celui des tyrans (2).

Mention honorable, insertion au bulletin (3), renvoi à l'administration des domaines nationaux.

22

Les membres composant la société populaire de Landau font passer à la Convention l'adresse suivante (4):

[Landau, 4 pluv. II]

« Citoyens Législateurs,

Les soldats français composant la garnison actuelle de Landau, jaloux de concourir, par tous les moyens qui sont leur pouvoir, au bien public, et mettant l'estime de leur concitoyens au-dessus de tous les trésors, font don à la patrie de 2 sous de paye qui leur ont été accordés à titre de gratification par la munificence nationale.

« En conservant Landau à la République, ils n'ont fait que leur devoir, et le sourire de la patrie est pour eux le seul bien qu'ils soient jaloux de mériter; elle le leur accorde, ils sont satisfaits: ils jurent de nouveau de tenir ferme à leur poste et de mourir en exterminant le dernier des tyrans.

« Législateurs, vous avez sauvé la République; et vous la replongeriez dans un précipice plus affreux, si vous quittiez votre poste au milieu d'une carrière pénible et glorieuse.

« Au nom des corps faisant partie de l'ancienne garnison, savoir: le 1^{er} bataillon du 21^e régiment d'infanterie, le 2^e bataillon de l'Allier, le 3^e bataillon de la Corrèze, le 2^e bataillon des Côtes-du-Nord, le 8^e bataillon de la Haute-Saône, le 1^{er} escadron du 16^e régiment de dragons, le dépôt du 5^e bataillon de Seine-et-Marne, la 3^e division de gendarmerie, le 5^e régiment d'artillerie, l'état-major de la place. » (5)

(1) Aubigny (Cher).

(2) P.V., XXX, 241.

(3) Bⁱⁿ, 11 pluv.

(4) Lettre d'envoi, du 4 pluv. II signé Ph. Villeneuve (secrét.) (C 292, pl. 937, p. 17).

(5) Signé Ph. Villeneuve (secrét.), Mélot (présid^t), Bienvenue (secrét.), Dugallier (secrét.), (C 292, pl. 937, p. 18). P.V., XXX, 242. Texte reproduit dans

La Convention nationale décrète la mention honorable, l'insertion au bulletin (1), et l'envoi de l'extrait du procès-verbal à la garnison de Landau.

23

Un secrétaire lit une lettre de Bernard (de Saintes), représentant du peuple délégué dans le département du Mont-Terrible, datée du 30 nivôse.

La Convention nationale en ordonne l'insertion au bulletin (2) et le renvoi au comité de salut public (3).

[Montbéliard, 30 niv. II. A la Conv.] (4)

« Citoyens-collègues,

« J'arrive du département du Mont-Terrible; j'ai épuré les autorités constituées; la création de la commission révolutionnaire a paru produire un bon effet. L'ancienne municipalité de Delémont s'est empressée d'offrir des flambeaux, des lampes et des couverts d'argent; elle avoit gardé le silence sur deux petits saints, quelques calices, et autres joujoux de même métal; mais soudain, à son installation, la nouvelle municipalité s'est empressée de les offrir. Le peuple a reçu avec des transports de joie ses nouveaux magistrats, les a installés avec pompe, et leur a donné une fête fraternelle. Il ne faut là que des hommes fermes et courageux, pour éclairer le peuple et le défanatiser; et, dans peu, il prendra une toute autre attitude.

« Pour commencer la destruction du fanatisme, et verser plus promptement du numéraire dans nos caisses, j'ai autorisé le district de Porrentruy à échanger contre du numéraire les calices, pour que les citoyens puissent se servir à leur tour de ces saints gobelets. Les membres de la commission extraordinaire et moi, nous avons donné l'exemple, qui a de suite trouvé des imitateurs qui boivent galement, et sans craindre le châtiment céleste, dans cette coupe jadis divine. Ainsi tomberont le fanatisme et le mensonge; ainsi la coupe-consacrée à l'imposture servira à porter des santés à la république et à ses défenseurs. Tous les districts du département de la Haute-Saône sont aussi épurés. Il reste les campagnes, sur lesquelles j'ai déjà plusieurs renseignements qui me mettront à même de terminer bientôt leur épuration.

« J'ai poussé ma marche jusqu'à Bâle, où les émigrés sont en horreur. Je rendrai compte au comité de salut public du fruit de mes démarches Salut et fraternité ».

(Applaudi.)

BERNARD.

Mon., XIX, 349; Débats, n° 498, p. 146; M.U., XXXVI, 185; Rép., n° 42; J. Paris, n° 396; J. univ., p. 1530. Extraits dans F.S.P., n° 212; J. Fr., n° 494; C. Eg., n° 531; J. Sablier, n° 1109; J. Mont., p. 631.

(1) Bⁱⁿ, 11 pluv.

(2) Bⁱⁿ, 11 pluv.

(3) P.V., XXX, 243.

(4) AF^{II} 410, pl. 3300, p. 7. Débats, n° 498, p. 145; Mon., XIX, 344. Reproduit dans AULARD, Recueil des Actes..., X, 328. Mention ou extraits dans C. Eg., n° 531; Ann. patr., p. 1772; F.S.P., n° 212; J. Paris, n° 396; M.U., XXXVI, 189; J. Mont., p. 631; Abrév. univ., n° 396; Rép., n° 42; J. Fr., n° 494; J. Sablier, n° 1109.